



Anderlecht, jeudi 29 septembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Anderlecht se préoccupe du bien-être animal !**

#### **1ère Fête du bien-être animal ce 1er octobre**

Lors de l'élaboration du budget 2016, la commune d'Anderlecht a prévu une enveloppe budgétaire pour améliorer le bien-être des animaux à Anderlecht. Le Collège a également désigné en son sein une Echevine responsable du bien-être animal, il s'agit de Françoise Carlier.

A son initiative, ce **samedi 1er octobre, de 11h à 16h**, la Commune d'Anderlecht organise une journée festive sur la place de Vaillance afin de mieux promouvoir le bien-être animal et de mettre en avant les nombreux refuges pour animaux situés sur son territoire (Help Animals, la Ligue Ornithologique et Veeweyde). Une démonstration sera donnée par le club de dressage pour chiens "Ouragan".

A cette occasion, un concours de photos d'animaux non-domestiques à Anderlecht a été organisé. Les photos des participants seront exposées lors de cette fête.

*« Le bien-être animal est une problématique qui me tient à coeur ainsi qu'à de nombreux Anderlechtois. Parmi les priorités auxquelles nous allons nous attaquer, citons la problématique des chats errants. Nous allons par exemple rappeler les règles en ce qui concerne le*

*nourrissage, pour lequel une autorisation communale est nécessaire, et la stérilisation de ces chats qui peut être demandée au service de l'hygiène »*, explique l'Echevine.

Les Anderlechtois qui souhaiteraient introduire une demande d'autorisation de nourrissage de chats errants peuvent s'adresser à Monsieur J.-P. Legrand, tél 02/ 558.08.40, [jplegrand@anderlecht.brussels](mailto:jplegrand@anderlecht.brussels)

---

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter  
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,  
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*